



Service Public
Fédéral
FINANCES

DOCUMENTATION
PATRIMONIALE

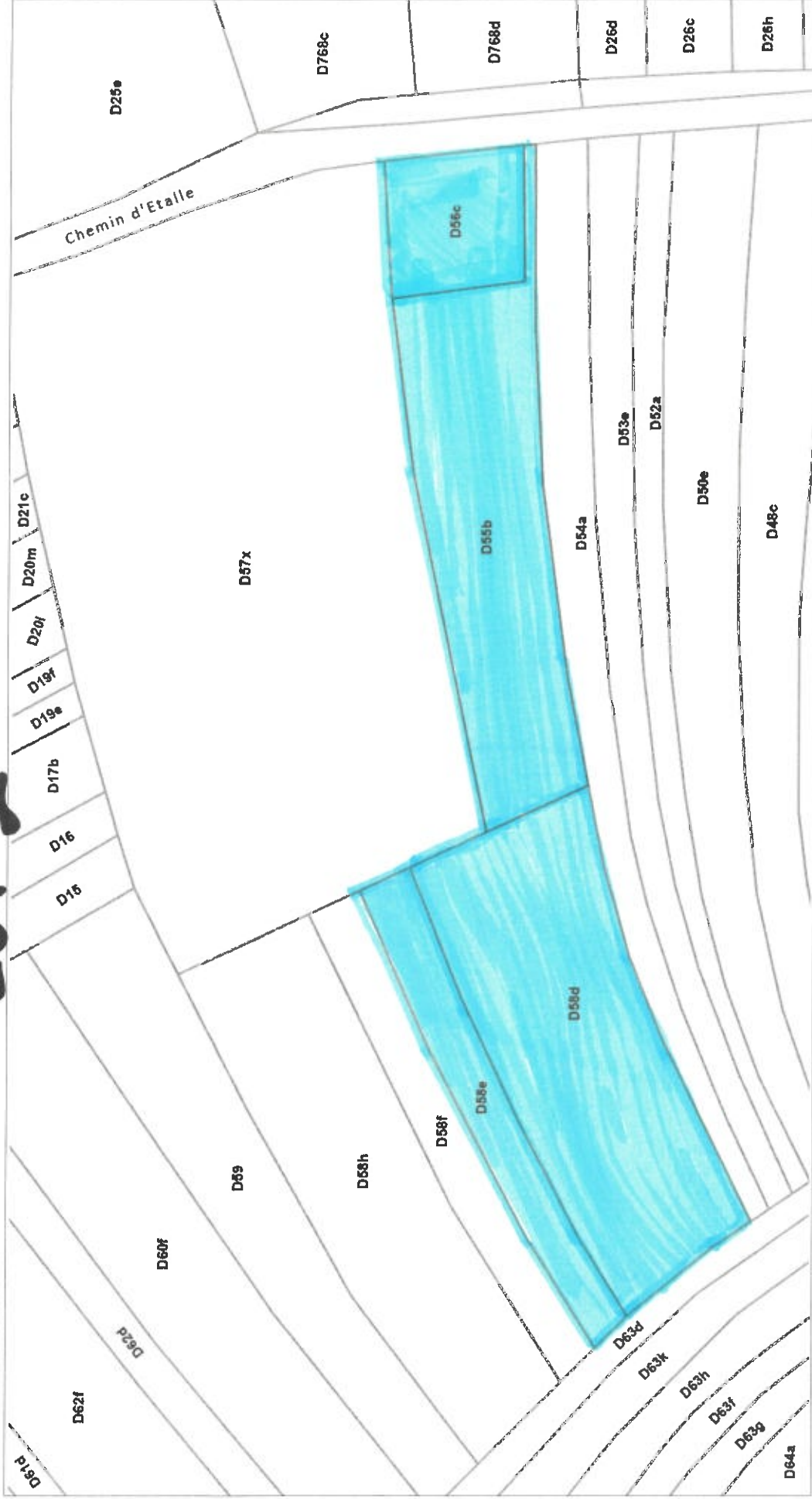
Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur :

ETALLE 2 DIV/BUZENOL/

LOT 2

Situation la plus récente
Fait le 01/07/2026
Echelle : 1 : 1500



L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et joint de la propriété intellectuelle comme reprises dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= BpN_Rebu autrement dit Bâtiment Régional) géré par les régions. L'AGDP ne sera alors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.

.be



201